

Grille d'Audit FRANCE ENERGIE ANIMALE



Label concerné : ENERGIE ANIMALE « PRODUCTION »

Entreprise visitée :

Auditeur :

Date :

VV= vérification visuelle VD= vérification documentaire NA= Non Applicable, C+ = conforme, C= conforme, NC = Non conforme avec un écart mineur, carré rouge = label non attribué

Référence Charte	Exigence	N °	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
PRE REQUIS PRODUCTION HORTICOLE, MARAICHER ou VITICOLE		1	Possession du Label ENERGIE ANIMALE « AGRICOLE » pour le producteur de produits maraîchers, horticoles, herbes aromatiques, vins et produits viticoles.			x	Copie certification du label AGRICOLE						
		2	Pour les propriétaires de vignes ou les coopératives maraîchères ou viticoles	Faire produire avec des prestataires titulaires du label Agricole		x	Contrat de prestation avec entreprise labellisée. Copie de la certification de l'entreprise.						
		3	+ de 75% des tâches sont réalisées en traction animale		x	x	Process de culture avec dates d'intervention et outils utilisés.						
		4	+ de 75% de la surface totale liée au produit est cultivée et entretenue en traction animale		x	x	Process de culture avec dates d'intervention et outils utilisés.						
		5	Les entreprises qui auraient un label BIO : AB ou Eurofeuille ou DEMETER, NATURE et PROGRES, BIO COHERENCE ou une certification en AOC ou en IGP et le label Energie Animale Agricole obtiennent directement le label ENERGIE ANIMALE PRODUCTION			x	Copie de la certification						

Référence Charte	Exigence	N °	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires	
PRE REQUIS PRODUCTION DE BOIS DE CHAUFFAGE		1	Possession du Label ENERGIE ANIMALE « FORESTIER » pour le producteur de bois				Copie certification du label FORESTIER							
		2	Pour les exploitants forestiers propriétaires ou vendeurs	Faire produire avec des prestataires titulaires du label Forestier			Contrat de prestation avec entreprise labellisée.							
		3	100% du bois est issus de chantiers de débardage en traction animale				Dates et lieux des chantiers							
		4	Les entreprises d'exploitations forestières qui possèdent le label PEFC et le label Energie Animale FORESTIER obtiennent directement le label ENERGIE ANIMALE PRODUITS FORESTIER.				Copie de la certification PEPC							

Référence Charte	Exigence	N °	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires	
PRE REQUIS MANIFESTATION		1	Emploi sur le site d'au moins 50% d'entreprises labellisées ENERGIE ANIMALE quelque soit le label.				Copie des attestations des entreprises labellisées Liste des entreprises présentes sur le site factures des prestations							